

**PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale Elective  
Vendredi 21 Octobre 2022 à Elne**

**AFBBF-IFBB FRANCE**

**Le vendredi 21 Octobre 2022, s'est déroulée l'Assemblée Générale Elective**

L'Assemblée est présidée par Mario VALERO, en sa qualité de Président.

Après constatations des membres présents ou représentés, Mario Valero en sa qualité de président déclare alors que l'Assemblée Générale Elective est ouverte.

Madame Jacqueline BELLIOT et Monsieur Sylvain BELLIOT, (nous avaient déjà prévenu) proposent leur démission évoquant leur âge et la pénibilité de leur poste au sein de notre association.

Le Comité Directeur présente sa démission.

M. Mario Valero demande si parmi les personnes présentes certaines souhaitent se présenter à cette élection selon le règlement prévu aux statuts.

Aucune des personnes présentes ne se présente, M. Mario VALERO présente sa liste de membres comme suit.

MARIO VALERO  
NICOLAS MARQUANT  
ERIC CAGNARD  
JEROME DORSEUIL  
MARJORIE PICARD  
PHILIPPE EICHLER  
MOHAMED BENZIANE  
MICKAEL DE SOUSA  
KHOUDIEDJI SIDIBE  
YANN LECOEUR  
SEBASTIEN SPATAZZA  
STEPHAN CANETTI  
ALEXANDRE JACQUINOT  
CLAUDIO DI VINCENZO  
MENAD DOUARD  
THIBAUT BOISSON  
JONATHAN ROUCH  
LACHAUME FABIEN

**Approuvé à l'unanimité par les membres présents**

A la suite M. Mario VALERO est à nouveau élu Président et constitue son Comité comme suit :

NICOLAS MARQUANT (Vice Président – Responsable comité des Juges)

ERIC CAGNARD (Vice Président – Responsable Pôle Professionnel)  
JEROME DORSEUIL (Vice Président)  
MARJORIE PICARD (Trésorière)  
PHILIPPE EICHLER (Responsable des athlètes)  
MOHAMED BENZIANE (Secrétaire)  
MICKAEL DE SOUSA (Adjoint commission féminine)  
KHOUDIEDJI SIDIBE (Responsable commission féminine)  
YANN LECOEUR (Membre)  
STEPHAN CANETTI (Membre)  
ALEXANDRE JACQUINOT (Membre – Responsable intendance)  
CLAUDIO DI VINCENZO (Membre)  
MENAD DOUARD (Membre)  
THIBAUT BOISSON (Membre)  
SEBASTIEN SPATAZZA (Membre)  
LACHAUME FABIEN (Membre)

Ce Comité est présenté à l'A.G.

### **Approuvé à l'unanimité par les membres présents**

Ouverture et rappel de l'ordre du Jour par le Président :

- **Rapport moral présenté par le président**
- **Rapport d'activité**
- **Rapport financier présenté par le trésorier**
- **Changement d'adresse du siège**
- **Questions diverses**

Rapport moral de l'association

Mario VALERO : Remercie les membres présents à l'Assemblée Générale. Rappelle qu'à ce jour,

- ◆ Environ 300 athlètes partiront dès ce printemps aux compétitions Internationales.
- ◆ Toutes compétitions et catégories confondues.
- ◆ Nos partenaires – sponsors
- ◆ GER
- ◆ SUMUP

Rappel des faits importants :

Lecture du rapport d'activité par Mario VALERO

### **Approuvé à l'unanimité par les membres présents**

Commission équipe de France :

Philippe EICHLER Responsable Athlètes : le bilan 2021/2022 est très positif, lors des Championnats internationaux, la France s'est hissé parmi les meilleures nations.

### **Approuvé à l'unanimité par les membres présents**

Malgré son départ Madame Jacqueline BELLIOT nous fait la lecture du rapport financier Mme Belliot Jacqueline, met l'accent sur le fait que cette année pour les compétitions environ plus de 300 athlètes partiront en compétition Internationale dès le printemps prochain, au Championnat d'Europe, Championnat du Monde et Arnold Classic.

Madame BELLIOT communique, que les comptes ont été supervisées par un Cabinet Comptable, et un commissaire aux comptes, le Cabinet Comptable stipule que les comptes sont tenus normalement et qu'il n'y a pas d'anomalie, les livres comptables seront disponibles physiquement à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 chez Madame Marjorie Picard (Trésorière de l'A.F.B.B.F.) *(nul document sera envoyé par courrier)*

Certaines personnes présentes consultent les cahiers comptables et approuvent les comptes.

### **Approuvé à l'unanimité par les membres présents**

Le siège de l'Association sera désormais au : 140 rue du Mont Blanc 74700 Sallanches

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15h30 :

Procès-Verbal dressé par le Secrétaire, signé par le Président.

**Le Président**